



— ART PUBLIC —
RÈGLEMENTS ET
PROGRAMME DU
CONCOURS

Concours de composition pour carillon en hommage aux victimes de la tuerie de Polytechnique Montréal

Document préparé par la Division art et culture

I

LE CADRE D'INTÉGRATION

1— LE CONTEXTE MUNICIPAL

1.1 La Ville de Laval

Laval est la troisième plus grande ville du Québec. « Laval continue d'afficher l'un des taux d'accroissement les plus élevés du Québec. Sa croissance s'explique en grande partie par l'apport de l'immigration internationale : Laval est la troisième région d'accueil des immigrants. [...] Sa structure par âge est par ailleurs un peu plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. »¹

La population de la Ville de Laval est plurielle. En 2011, elle comptait près de 25 % d'immigrants.² La Ville se distingue également par la jeunesse de sa population : 22,8 % de ses habitants ont moins de 20 ans (région de Montréal : 19,9 %). Le niveau de scolarité est supérieur au reste du Québec.³ La région de Laval comptait 420 900 résidents au 1^{er} juillet 2014. Elle connaît l'une des plus fortes croissances démographiques du Québec.

1.2 Sa vision pour 2035

« Grande ville moderne, Laval se déploie dans le respect du bien-être de ses citoyens. Son développement urbain s'harmonise avec la conservation et la mise en valeur de ses milieux naturels. À la grandeur de l'île, ses quartiers chaleureux et son centre-ville attrayant composent une mosaïque vivante avec ses rivières, ses bois, ses parcs et ses terres agricoles. En 2035, Laval est une véritable force urbaine tout en nature. »⁴

1.3 Ses orientations

Selon le plan stratégique *Urbaine de nature*, rédigé à la suite d'une consultation publique, la Ville de Laval a établi cinq axes d'intervention pour lesquels des orientations ont été précisées.

- L'aménagement du territoire : la zone agricole, la protection du milieu naturel, la planification du territoire, le centre-ville, les parcs et les berges
- La vie de quartier : le respect des lieux, les milieux de vie, la revitalisation des quartiers, la mobilité active, l'habitation
- Les citoyens : l'intégration des familles, la culture, le sport et les loisirs, l'inclusion sociale, l'équilibre démographique, la sécurité, l'engagement des citoyens, l'éducation et la formation
- L'économie : la croissance économique, les secteurs porteurs, les atouts distinctifs, la main-d'œuvre, l'émergence du savoir, les partenariats
- La communication : les services exemplaires, la culture éthique, la mobilisation, l'amélioration continue, la participation citoyenne, l'émergence de projets innovants, les communications

1.4 Ses valeurs en matière d'art public

En 2016, la Ville de Laval s'est dotée d'un cadre de gestion en art public. La municipalité souhaite ainsi promouvoir des valeurs identitaires et culturelles. Le projet dont il est question ici devra interpeller les gens en mettant de l'avant un ou des aspects distincts du territoire lavallois et de sa population : sa pluralité, sa modernité, son urbanité et sa ruralité, son insularité, sa créativité, son patrimoine et son histoire.

1.5 Ses principes directeurs

Actuellement, les principes qui guident les interventions sur le territoire sont :

- valoriser le territoire;
- promouvoir l'équité (sur le territoire);
- reconnaître l'apport des artistes;
- viser l'adhésion de la population;
- favoriser une cohésion municipale (dans ses actions en art public);
- assurer une gestion responsable (du parc d'art public).

¹ Le bilan démographique du Québec. Édition 2015, p. 136.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/populationdemographie/bilan2015.pdf>

² Caron, Manon, et Yves Roux. Portrait statistique : population immigrante de la région de Laval. PDF. Laval : La Conférence régionale des élus, mars 2015. http://www.crelaval.qc.ca/images/60/document/2015_04_28_42635_p_14.008_cre_stat_v7a.pdf

³ Profil statistique régional : La région de Laval. PDF. Québec : Direction générale adjointe des politiques et de la prospective, avril 2011. http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_profil_Laval.pdf

⁴ Laval 2020. Plan stratégique – *Urbaine de nature*. 2015 : <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne/vision-strategie-laval-2035.pdf> Laval 2020. Plan stratégique – *Urbaine de nature*. 2015, p. 18.

2— LE CONTEXTE DU PROJET D'ART PUBLIC

Ce projet, conduit conjointement avec la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) et la Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval (TCVCASL), prendra la forme d'une composition musicale pour le carillon de la place Claude-Léveillé. Cette composition rendra hommage aux victimes de la tuerie de Polytechnique Montréal et dénoncera, plus largement, les violences faites aux femmes.

2.1 Le carillon de la place Claude-Léveillé⁵

Inaugurée en 2011, la place Claude-Léveillé est située au cœur du complexe éducatif de l'Université de Montréal et du centre-ville de Laval. Cette place unique de 1 000 m², où circulent plus de 20 000 personnes par jour, comprend le tout premier carillon municipal. La structure d'une hauteur de 5 m compte 25 cloches. Elle est localisée près des jeux de lumière et d'eau.

Fruit d'une collaboration entre la fonderie Petit & Fritsen (Pays-Bas) et The Verdin Company (États-Unis), ce carillon urbain est doté de marteaux à frappes variables. Leurs battants à grande sensibilité permettent un jeu véritablement musical. Il est à noter, cependant, que l'instrument fera l'objet de travaux d'entretien et de réparation au printemps 2018. Il ne sera donc fonctionnel qu'à l'automne 2018.



2.2 Le sujet de l'œuvre : la tuerie de Polytechnique Montréal et les violences faites aux femmes

La composition musicale rendra hommage aux 14 femmes assassinées⁶ lors de la tuerie de Polytechnique Montréal, le 6 décembre 1989. Elle soutiendra aussi toutes les femmes qui ont subi ou subissent des violences sexistes. L'œuvre commémorative devra communiquer un sentiment d'espoir et de solidarité dans une optique de lutte contre les violences faites aux femmes.

Le 6 décembre 1989, à Polytechnique Montréal, 14 femmes ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes. Depuis, le 6 décembre est devenu la Journée nationale de commémoration et d'action contre les violences faites aux femmes.

En plus de commémorer cette tuerie à caractère antiféministe, la journée se veut également un temps d'arrêt, de recueillement et de réflexion à la mémoire de toutes les femmes victimes de violences sexistes.

Le 6 décembre est aussi la journée de clôture de la Campagne des 12 jours d'action contre les violences envers les femmes. Cette campagne, qui commence le 25 novembre, dénonce l'ensemble des violences dont sont victimes les femmes (économique, sexuelle, psychologique, physique et spirituelle).

À l'image de ces mobilisations, l'œuvre invitera la population à se recueillir un instant. Elle offrira également aux gens la chance de se questionner sur le problème sociétal des violences faites aux femmes et la nécessité de passer à l'action collectivement pour les combattre. La réflexion et la commémoration font place à un appel à la solidarité pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.

⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=JxOGtmt8ero>

⁶ Noms des victimes en annexe

3— LES ENJEUX DU CONCOURS D'ART PUBLIC

3.1 Le programme de l'œuvre

Le concours est ouvert aux compositrices québécoises professionnelles. Les compositrices intéressées sont invitées à soumettre une œuvre de maximum 5 minutes pour le carillon de 25 cloches de la place Claude-Léveillé et 1 chœur de voix de femmes (avec un maximum de 4 voix). La chorale doit être traitée comme des instruments vocaux sans l'ajout d'un texte. L'œuvre musicale sera programmée pour être intégrée dans l'enregistreur du carillon et diffusée le 6 décembre 2018, puis les 6 décembre des 5 années subséquentes. La chorale ne fera pas partie de l'interprétation de la première année, ce qui signifie que la pièce du carillon doit être autonome.

Une grande liberté est laissée à la compositrice pour l'interprétation dans la mesure où la composition suscite les émotions en lien avec le thème. Par exemple : la peur, la souffrance, la honte, la peine, l'injustice, le calme, la paix, l'espoir, l'unité et la solidarité. Il est à noter que le concours est ouvert à toutes les esthétiques musicales.

Les soumissions doivent être des compositions originales. Les arrangements ou les transcriptions d'œuvres existantes ne sont pas admissibles. Chaque compositrice ne peut proposer qu'une œuvre. Les compositions déjà réalisées ou publiées ne sont pas acceptées. L'exécution publique de toute composition gagnante avant le 6 décembre 2018 constituera un motif de disqualification.

3.2 Le public visé

L'œuvre musicale répond à une volonté de la Ville de Laval d'appuyer l'initiative des organismes du milieu, soit la TCLCF et la TCVCASL, de rendre hommage sur son territoire aux victimes de la tuerie de Polytechnique Montréal et de dénoncer les violences faites aux femmes. Ces organisations ainsi que la population se réuniront annuellement autour du carillon les 6 décembre pour commémorer leur mémoire.

La place Claude-Léveillé est située à proximité du métro Montmorency et de plusieurs établissements d'enseignement (collège Montmorency, collège Letendre et campus Laval de l'Université de Montréal). L'œuvre devra donc s'adresser autant à la population étudiante qu'aux milliers de personnes qui circulent dans le secteur tous les jours et qui entendront sonner le carillon.

3.3 Les spécificités techniques du carillon

Tessiture : La composition doit être jouable par un carillonneur solo sur un carillon de 25 notes, soit 2 octaves de Do₄ à Do₆ (on considère le Do₃ comme étant le *do central*). Si la composition est interprétée par une séquence programmée, l'artiste devra simplement s'assurer de sélectionner les bonnes octaves. La tessiture s'apparente au glockenspiel.

Durée des sons : Les sons graves résonnent plus longtemps que les sons aigus. C'est un avantage lorsque l'on considère la basse comme une pédale. La durée sera valide selon la nuance utilisée.

Exécution des nuances : Le carillon permet un contrôle des nuances grâce à sa réponse aux informations MIDI. Théoriquement, les variations de vitesse peuvent être réparties à l'intérieur des valeurs usuelles, soit de 0 à 127. Dans la réalité sonore, on note que ces nuances sont moins perceptibles si les écarts de vitesse sont trop rapprochés. Le jeu au clavier en temps réel donne tout de même une excellente perspective des nuances.

Le clavier : Le clavier que l'on retrouve dans le clocher offre une touche ayant une résistance plus proche du synthétiseur que du piano. Il peut sortir du clocher en utilisant les fils de rallonge MIDI.

Notes répétées : Il faut prendre en considération le temps de réponse pour répéter une même note. Le piston est un élément physique nécessitant un laps de temps pour réagir, qu'il soit commandé par le clavier ou par la séquence lue par ordinateur. Si le métronome est à environ 90 à la noire, les doubles-croches sont possibles sur des notes répétées.

3.5 Les droits d'auteur

Conformément à la Loi sur les droits d'auteur, la compositrice conserve, comme il se doit, les droits d'auteur de son œuvre.

II LES MODALITÉS DU CONOURS

1— LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Mode d'acquisition : Concours

Nombre d'intervention : Une

Corpus sélectionné : Compositrice professionnelle ayant la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrante reçue et résidant au Québec depuis au moins un an

Budget : 2 500 \$, plus taxes (voir le *budget* ci-dessous)

Nature de l'intervention : Composition musicale pour carillon de 25 cloches

Lieu de l'intervention : Carillon de la place Claude-Léveillée, Laval (Québec)

Pérennité de l'œuvre : Récurrente – 6 décembre des cinq prochaines années

2— L'ÉCHÉANCIER

Lancement du concours d'art public	8 mars 2018
Date de dépôt des candidatures	27 avril 2018
Rencontre du jury pour le choix de la finaliste	Début mai 2018
Annonce de la lauréate et présentation publique	Juin 2018
Signature du contrat	Juin 2018
Livraison de la commande	Octobre 2018
Inauguration	6 décembre 2018

3— LE BUDGET

Le budget est de **2 500 \$**, plus taxes. Il comprend :

- les honoraires de commande;
- un exemplaire de la partition de l'œuvre et de ses parties;
- un fichier MIDI pour la programmation de la composition dans le carillon;
- les frais relatifs aux rencontres de coordination, s'il y a lieu.

La Ville prend en charge :

- la coordination avec les partenaires du projet.

4— LES ÉTAPES DU CONOURS

- Les soumissionnaires déposent un projet comprenant les documents exigés par le programme.
- Les membres du comité d'étude se réunissent en commission pour évaluer les propositions reçues et émettre une recommandation au comité exécutif de la Ville.
- Le comité exécutif de la Ville émet une résolution.
- Les parties signent le contrat.
- L'artiste compose l'œuvre.
- L'artiste remet la partition et ses parties ainsi que le fichier MIDI.

5— LE RÔLE ET LA COMPOSITION DU JURY

Le jury sera mis sur pied spécialement pour le concours. Son rôle consistera à choisir et à recommander le projet gagnant. Il s'agira d'une instance consultative; l'ultime décision appartiendra au comité exécutif de la Ville de Laval.

Le jury utilisera les critères de sélection suivants comme outil d'évaluation des candidatures :

- le respect des exigences du concours;
- l'originalité;
- la pertinence quant au sujet.

Le jury se composera de membres « experts » et « conseiller » :

Membres « experts »

- Une représentante de la Division art et culture de la Ville de Laval désignée par cette dernière
- Un compositeur habitué au carillon
- Un jeune professionnel du milieu de la composition
- Une représentante de la Table de concertation de Laval en condition féminine
- Une représentante de la Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval
- Une compositrice représentante de l'Université de Montréal

Membre « conseiller » (non-votant)

- Une technicienne en muséologie spécialisée en art public à titre d'expert-conseil

III LE DOSSIER DE CANDIDATURE

La candidate doit présenter son dossier de façon à démontrer l'excellence de ses réalisations ou de ses compétences pour la réalisation du projet.

Toute candidature reçue après la date de dépôt prescrite sera automatiquement exclue du concours.

Contenu du document à soumettre par les candidats

- Curriculum vitæ
- Présentation écrite de la démarche artistique en lien avec la commande
- Extraits audio ou vidéo de compositions antérieures
- Tout autre document jugé pertinent (ex. : revue de presse, liens Internet).

Critères de recevabilité et modalités d'envoi

Pour postuler, veuillez envoyer un seul document, au format PDF, nommé comme suit : nom_prenom.pdf (sans accent ni espace).

Merci de vérifier si les hyperliens fonctionnent.

Prière de transmettre vos documents par courriel, WeTransfer ou Dropbox **le 27 avril au plus tard à 23 h 59**, à Valérie Doucet, technicienne en muséologie pour la Collection de la Ville de Laval : v.doucet@laval.ca.

Annexe : Les noms des 14 victimes de la tuerie de Polytechnique

Geneviève Bergeron (née en 1968), étudiante en génie civil
Hélène Colgan (née en 1966), étudiante en génie mécanique
Nathalie Croteau (née en 1966), étudiante en génie mécanique
Barbara Daigneault (née en 1967), étudiante en génie mécanique
Anne-Marie Edward (née en 1968), étudiante en génie chimique
Maud Haviernick (née en 1960), étudiante en génie des matériaux
Barbara Klucznik-Widajewicz (née en 1958), étudiante infirmière
Maryse Laganière (née en 1964), employée au département des finances
Maryse Leclair (née en 1966), étudiante en génie des matériaux
Anne-Marie Lemay (née en 1967), étudiante en génie mécanique
Sonia Pelletier (née en 1961), étudiante en génie mécanique
Michèle Richard (née en 1968), étudiante en génie des matériaux
Annie St-Arneault (née en 1966), étudiante en génie mécanique
Annie Turcotte (née en 1969), étudiante en génie des matériaux